

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Chef du SNA/SSE, et dans votre ombre, Monsieur le Directeur des Opérations.

Depuis maintenant un an, malgré le contexte sanitaire qui cloue le trafic mondial au sol, Montpellier est porté par une activité école qui ne saurait ralentir : les contrôleurs de Montpellier doivent faire face à un trafic record.

Depuis un an, les contrôleurs montpelliérains s'adaptent comme ils le peuvent et surtout, ne rechignent jamais à la tâche, même avec des gestes barrières pénibles à appliquer sur position, même avec des secteurs surchargés et des taux d'occupation de fréquences importants.

Depuis un an, les contrôleurs de Montpellier ont réfléchi à consolider le centre, à le rendre plus robuste à la typologie de trafic si particulière qui le caractérise. Une AG résolument constructive en a posé les bases, un mandat de la DO publié début mars l'a formalisé et nous nous en sommes réjouis.

Vous nous proposez aujourd'hui, sous couvert de la sécurité, de faire évoluer le tour de service des contrôleurs de Montpellier. Si nous partageons avec vous cette volonté de changement, il est pour nous indispensable de l'ancrer dans une démarche vertueuse de montée en puissance de la capacité du centre afin de répondre aux nouveaux besoins : reprise du trafic commercial et notamment de Transavia, besoins des écoles et des différentes activités de vols à vue évoluant dans nos espaces, et maintient d'un haut niveau de sécurité.

Votre proposition est reçue par les personnels comme une véritable provocation.

Sur la forme d'abord, nous regrettons que les conclusions récentes des groupes de travail composés d'experts locaux ne soient prises en compte, bafouant l'expertise des subdivisions, des contrôleurs et des chefs de tours ayant travaillé à la refonte de notre tour de service.

Sur le fond, vous proposez, la nuit, une mécanique inadaptée de rappel d'un agent en pause afin de traiter de manière sûre un trafic pourtant prévisible et récurrent. Cela reste bien éloigné des notions les plus élémentaires de facteurs humains pour garantir la sécurité du trafic aérien de nuit. La gestion du cœur de nuit, aujourd'hui problématique au vu de la multiplication des vols et de la complexité induite, n'est pas non plus prise en compte malgré nos alertes sauf à demander aux agents de rogner sur leur temps de pause pour potentiellement atteindre 20%, ce qui est inacceptable. Le tour de service que vous présentez, est inadapté au trafic auquel fait face l'Organisme de Contrôle de Montpellier. La dégradation de l'offre par rapport au tour de service actuel, par exemple, entraînera de très importantes restrictions dès 20h00 locales. Nos usagers en seront les premières victimes.

Vous souhaitez aussi restreindre le droit à absence de telle sorte qu'aucune marge de manœuvre ne soit possible, cela impactera fortement et durablement le fonctionnement de nos services. Les droits à absence proposés ne seront pas suffisants pour continuer à mener de front les formations, les groupes de travail actuels et futurs, les commissions nécessaires au bon fonctionnement du centre et permettre aux agents de poser tous les congés, récupérations ou encore JRH auxquels ils ont droit. Vous poussez tous les curseurs de restriction de congés au-delà du raisonnable. Vos agents, pourtant soucieux de rendre le meilleur service de la Navigation Aérienne possible voient leur confiance en leur encadrement se détériorer. Les bonnes relations avec l'encadrement qui prévalaient jusque-là ont laissé place à un climat de défiance. Nous vous demandons de revenir à un niveau de restrictions de droits à congés, de temps de travail, de temps de pause qui soit en accord avec la réglementation et qui présente un nécessaire équilibre social.

Nous pourrions nous entendre sur un changement de tour de service, mais pour cela, il faudrait que le dialogue social en soit réellement un. Réunir des experts à de maintes reprises pour définir notre besoin en armement et construire un tour de service, puis nier les conclusions de leurs travaux, ce n'est pas une preuve de confiance. Maintenir une proposition unilatérale malgré les inquiétudes, les remarques des

personnes à qui elle va s'appliquer, ce n'est pas dialoguer. Tenir de nombreuses réunions pour au final maintenir le cap sans jamais altérer sa route, ce n'est pas négocier. Ce que nous vous demandons, c'est de renouer avec le dialogue, de retrouver ce lien de confiance aujourd'hui brisé.

Les contrôleurs de Montpellier sont de grands professionnels qui ne cesseront jamais de faire passer la sécurité des vols au premier plan. Il est encore possible de trouver un accord qui puisse être équilibré sur le plan social, opérationnel et réglementaire. Poursuivons le travail.